

Politique Salariale 2024

Où en sommes-nous ?



La proposition initiale de la direction était la suivante :

- 2,5% d'augmentation au mérite + 0,5 % « au fil de l'eau »
- Après 2 réunions de négociation la direction nous propose :
- 3% d'augmentation au mérite avec un plancher de 50€ minimum pour les salariés dits « aux attentes » et au delà
 - 1% d'augmentation « au fil de l'eau »
 - Une Prime de Partage de la Valeur (PPV/Prime Macron) de 500€ conditionnée à un salaire maximum de 50 000€ brut imposable annuel (part variable incluse)

Vos délégués syndicaux se sont regroupés en Intersyndicale France et portent les revendications suivantes :

- 4,5% d'augmentation générale avec un minimum de 120€ pour favoriser les bas salaires
- 1% d'augmentation au mérite pour récompenser la performance de chacun
- 0,5% d'augmentation « au fil de l'eau »
- Une PPV de 1 500€ sans condition de revenus



- Une dernière réunion de négociation se tiendra le 12 Octobre pour tenter d'aboutir à un accord sur notre politique salariale à venir.
- Préserver notre pouvoir d'achat, reconnaître notre contribution aux excellents résultats du Groupe et favoriser les plus bas salaires demeurent nos lignes directrices.

Soyez assurés que vos représentants sont mobilisés afin d'obtenir le meilleur pour tous.

TOUS UNIS POUR VOUS